

---

O'Brien, Scriver, Thérien, Weldon (Albert), Weldon (Saint-Jean), et Wright, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat communiquant à Leurs Honneurs la résolution précédente.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, secondé par Sir Hector L. Langevin,

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre pour former un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, et que les membres du comité spécial permanent des Impressions, savoir :—MM. Amyot, Bergin, Bourassa, Bowell, Charlton, Davin, Desjardins, Ellis, Foster, Grandbois, Hickey, Innes, McMullen, Putnam, Somerville, Taylor, Tisdale, Trow et Vanasse agissent au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des Impressions du Parlement.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :—

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes une minute du Conseil approuvée nommant le Très-Honorable Sir John A. Macdonald, K.C.B., ministre des Chemins de fer et Canaux, l'honorable Sir Hector Langevin, K.C.M.G., ministre des Travaux Publics, l'honorable John Costigan, ministre du Revenu de l'Intérieur, et l'honorable George Eulas Foster, ministre des Finances, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions de l'acte chap. 13 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : "Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 21 janvier 1890.

Ordonné, que M. Taylor ait la permission de présenter un Bill à l'effet d'interdire l'importation et l'immigration d'étrangers et d'aubains en vertu de contrats ou conventions d'accomplir un travail en Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Rapport du Commissaire de la police fédérale pour 1889, aux termes du chap. 184, clause 5 des Statuts Révisés du Canada. (*Documents de la Session, No 23.*)

Sur motion de Sir John A. Macdonald, secondé par Sir Hector L. Langevin,

Résolu, que John Fisher Wood, écuier, député du district électoral de la ville de Brockville, soit nommé président des comités généraux de la Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

---